

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2007068

Signataire : ED/NH

OBJET : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du Code des marchés publics,

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par délibération du conseil municipal le 31 mars 2004,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le projet de marché sur procédure adaptée relatif à la fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en commun ainsi alloti et comportant les seuils (euros TTC) suivants :

ALLOTISSEMENT	SEUIL MINI T.T.C.	SEUIL MAXI T.T.C.
Lot N° 1 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transports en commun	25 000 €	65 000 €
Lot N° 2 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires Projecteurs, échappements, batteries, électricité, lampes, courroies, bougies, balais, embrayage, démarreur, alternateur, essuie-glaces et divers organes des véhicules	15 000 €	30 000 €
Lot N° 3 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers, utilitaires, poids lourds et transports en communs filtres à huile, gasoil, air et essence	3 000 €	8 000 €

Lot N° 4 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers et utilitaires plaquettes de freins, flexibles, disques, maîtres cylindres, kits de freins et divers organes de freinage	3 000 €	10 000 €
Lot N°5 Fourniture de pièces détachées pour les véhicules poids lourds et transports en commun plaquettes de freins, flexibles, disques, maîtres cylindres, kits de freins, embrayage et divers organes de freinage	3 000 €	10 000 €

Pour le Maire

L'adjoint délégué